



ALIMENTATION



ABREUVEMENT



PONDOIRS



CHAUFFAGE



VENTILATION

Le bâtiment pour truies du futur abrite un logement en groupe. Pourtant, les nouveaux concepts adoptent plutôt un mélange (en groupe et individuel). Alors, est-il trop tôt pour l'adopter ?



Tendance du marché : le logement en groupe ou l'avenir pour les truies

L'attention grandissante portée au [bien-être animal](#) ne cesse de gagner en importance. Ce sujet interpelle beaucoup la société. Mais des différences régionales subsistent. Quoi qu'il en soit, partout dans le monde, des groupes d'action, des partis politiques, des groupes de travail, des universités, etc. font bouger les choses. Pour cet article sur la tendance, Ludo, Product Manager porcs, analyse **ce qui va changer dans les bâtiments pour truies**.



L'Union européenne (UE) joue un rôle de chef de fil dans le monde en matière de bien-être des animaux d'élevage. Les 5 libertés établies par l'[Animal Welfare Council britannique](#) constituent aujourd'hui encore le point de départ de la réglementation. L'une de ces libertés stipule que les « *animaux doivent pouvoir présenter leur comportement naturel* » et retient de plus en plus l'attention. Le comportement naturel des *truies* est stimulé par la vie en groupe. C'est la raison pour laquelle en 2013, l'UE imposait déjà l'obligation d'élever les truies gestantes en **logement en groupe**. Cette obligation est aujourd'hui à l'ordre du jour pour les **loges de mise bas et d'insémination**. Cela devrait avoir un impact considérable sur l'élevage des truies de « demain ». Un aperçu :

Le logement en groupe dans le bâtiment de gestation comme exemple

En UE, les [truies gestantes depuis plus de 28 jours](#) doivent vivre en *logement en groupe* depuis 2013. Cette règle relativement récente a encore été renforcée : l'UE a décidé depuis peu d'annoncer [fin de « l'ère des cages »](#). L'objectif est d'interdire d'ici 2027 l'élevage de volailles, porcs, veaux et lapins en cage. La loi en elle-même et la durée des périodes de transition sont encore en cours de discussion. Une chose est sûre : la *loge de mise bas et d'insémination* de la truie relève de ces « cages ».



Les pays ou régions ne sont pas les seuls à agir. En-dehors de l'Europe, des grands **distributeurs et groupes de l'industrie alimentaire** s'engagent pour « plus de bien-être animal » car la société et le consommateur le demandent. En voici 3 exemples. L'un des plus grands distributeurs brésiliens [Carrefour Brésil](#) demande à ses fournisseurs de déplacer les truies en logement en groupe au-delà de 28 jours de gestation. En Thaïlande, [Charoen Pokphand Foods](#) (CPF) donne le ton avec une [charte du bien-être animal](#) qui regroupe l'une des 5 conditions : la liberté d'avoir un comportement naturel. Les animaux doivent avoir la liberté de bouger et cela s'applique à tous les élevages de bétail du holding CFP. L'obligation du logement en groupe des truies dans le bâtiment de gestation est également décrite dans cette charte. Aux États-Unis, [Tyson Foods](#) lance un nouveau programme pour élever le bien-être de ses animaux à un nouveau niveau, aussi bien sur le plan du *comportement que de la santé mentale*.

Conséquences pour les loges individuelles

En quoi cela va-t-il modifier les loges de mise bas et d'insémination pour les truies ? [L'Allemagne a publié en juillet 2020](#) de nouvelles directives concernant le bâtiment de mise bas et d'insémination. Cela constitue probablement un bon indicateur des règles futures de l'UE :

- / Les **loges d'insémination individuelles** pour truies devront *disparaître d'ici 2028*. Dans le nouveau logement en groupe, chaque truie devra disposer de *5 m² minimum*.
- / Les séjours dans une **loge de mise bas individuelle** seront *limités à 5 jours*. Les dimensions de la loge de mise bas individuelle sont fixées à *6,5 m² minimum*.
- / Les éleveurs de truie auront *3 ans après l'entrée en vigueur de la loi* pour soumettre leurs **plans de modernisation**. Par la suite, le **permis de construire** devra être obtenu *dans les 2 ans*.
- / Les éleveurs de porcs qui décident **d'arrêter leur activité** devront le signaler par écrit. Ils pourront alors continuer à travailler *quelques années* sans investissements supplémentaires.



Un [arrêt de la Cour Suprême de Nouvelle-Zélande](#) stipule que les **loges de mise bas individuelles** sont contraires à l'Animal Welfare Act. Le ministère de l'agriculture néozélandais recherche également des alternatives pour la moitié des éleveurs de truie néozélandais. En effet, la plupart des éleveurs de porcs utilisent des loges de mise bas avec les meilleures intentions : cela représente une méthode très efficace pour éviter que la truie n'écrase involontairement ses porcelets.

La loge temporaire est-elle la solution ?

Je réponds à cette question à la fin du présent chapitre. Mais je tiens avant tout à préciser que des **solutions commerciales de « nouveau » logement en groupe** ont déjà vu le jour. Toutefois, elles sont des dérivés de la loge de mise bas traditionnelle qui offrent une certaine liberté aux truies au bout de 5 à 7 jours. La possibilité de se promener librement en-dehors de la loge de mise bas reste une exception.

Si vous soutenez le *logement en groupe libre* à 100 %, avant et après la mise bas et pendant la période de lactation, **le bâtiment doit être aménagé totalement différemment**. Il va de soi que cette solution intermédiaire de loges temporaires s'avère attrayante. Durant les premiers jours après la mise bas, l'éleveur évite ainsi que les porcelets ne se retrouvent coincés sous la

truie. Mais des études ont révélé que le logement individuel temporaire causait les mêmes problèmes de bien-être que la loge de mise bas actuelle. Pourquoi ? En isolant temporairement une truie dans une loge individuelle, **vous l'empêchez de créer un « nid »**. Pourtant, cela est un comportement naturel pour elle. Le fait d'inhiber ce comportement naturel entraîne des troubles de la production automatique d'hormones maternelles. Les chercheurs observent même *un pic d'hormone du stress*. **Un isolement en loge individuelle, même bref, a donc un impact négatif** sur le processus de mise bas et l'instinct maternel de la truie.



Par conséquent, la **réponse** à la question « la loge temporaire est-elle une solution ? » est : probablement non. En outre, nous devons tenir compte du fait que l'isolement temporaire est considéré comme « *mauvais pour le bien-être de la truie* » par la société. Les experts établissent une comparaison avec le secteur des poules pondeuses en UE. Lorsque l'élevage en batterie a été interdit, de nombreux éleveurs de volailles ont investi dans des cages enrichies. Mais aujourd'hui, 9 ans plus tard, une loi va faire disparaître tous les principes de cage. La perception du bien-être animal est en pleine évolution. Pouvez-vous prendre le risque d'investir dans des solutions intermédiaires ? Une question que l'éleveur de porcs se pose assurément aujourd'hui. Je terminerais donc mon analyse en lançant un appel.

Logement en groupe pour les truies : la conclusion

Afin de permettre à l'éleveur de truies de faire **les bons investissements pour le futur**, il est nécessaire de faire plus de recherches. Je lance donc un appel à tous les établissements de recherche qui étudient les porcs en vue de collecter davantage de données et d'informations. Pensez par exemple au respect des normes sur les émissions avec les nouveaux concepts de bâtiment. Les gouvernements doivent également regarder plus loin pour développer une vision de l'avenir pour l'éleveur de porcs, aussi bien en termes d'investissements, de mesures d'aide que d'autorisations, sans oublier des périodes de transition acceptables. Davantage de logement en groupe demande davantage de place et donc plus de bâtiments de mise bas pour une même capacité... N'oubliez pas que le bâtiment de mise bas représente actuellement le compartiment le plus onéreux d'un élevage de porcs.

Pour finir, personne ne s'oppose à l'amélioration du bien-être animal mais il ne faut pas oublier que les investissements pour le passage au logement en groupe sont importants. Le secteur doit pouvoir répercuter la différence de prix sur les rayons des magasins. Une concurrence loyale avec de la viande qui ne serait pas produite selon les mêmes règles de bien-être animal est donc indispensable. Cela représente la condition sine qua non pour tirer un bon rendement de ces investissements lourds.

Lisez également les autres articles tendance des Product Managers de Roxell :

- / [hausse de la demande d'œufs de poules en liberté dans l'UE, aux É.-U. et en Asie](#)
- / [conversion accélérée de la basse-cour à l'élevage commercial de volaille](#)
- / [reproducteurs + pondoir collectif = la combinaison parfaite](#)
- / [la puce RFID fait évoluer le secteur porcin](#)
- / [les races à croissance lente et l'impact sur l'efficacité](#)